

Force Ouvrière Newrest Wagons-Lits

Mme Ksenija POTKRAJAC

Déléguée Syndicale

Mr Jean-Marc STAUB

Délégué Syndical Central

Toulouse, le 7 Octobre 2016

Objet : Réponse à votre lettre ouverte du 7 octobre 2016

Chère Madame, cher Monsieur,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai lu votre lettre ouverte, qui plus est lorsque vous évoquez le parallèle entre l'ascension des montagnes et l'entreprise.

Sachez qu'une montagne n'a jamais été gravie sans une cordée solidaire, tenant compte des forces et des faiblesses de chacun.

Il nous serait donc impossible d'avancer rapidement, comme vous le prétendez, sans que notre préoccupation première soit, partout dans le monde, la recherche du bien-être de nos salariés dans un environnement économique que vous savez, tout comme moi, excessivement difficile ici et ailleurs.

Je laisserai Franck Carpentier vous répondre sur l'ensemble de vos interrogations techniques propres à l'exploitation de la restauration ferroviaire, n'ayant pas la compétence requise et la précision nécessaire pour le faire moi-même.

Ceci étant, je tenais à vous préciser que mon unique préoccupation, pour ne pas dire obsession, est de permettre à terme la pérennisation et la survie de la restauration à bord, qu'il s'agisse du TGV ou bien d'Intercités, dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble des parties en présence.


Cela peut vous paraître un projet vague et fumeux mais dans un contexte de crise économique majeure pour notre client et de modification structurelle profonde des habitudes des consommateurs, croyez-moi, cette préoccupation devrait être le point central de nos actions communes si nous voulons, et j'en suis convaincu, pérenniser l'activité que nous efforçons ensemble d'améliorer au quotidien.

Je sais pouvoir compter sur votre attachement à ce métier et à votre connaissance du secteur d'activité pour que vous ayez vous aussi, comme priorité première, la pérennisation de nos activités.

Par ailleurs, je suis profondément choqué qu'une organisation syndicale telle que la vôtre, qui prône la démocratie et l'égalité des chances, puisse de façon aussi directe, sans fondement, mettre en avant ce que je qualifierai de délit d'origine professionnel pour condamner Mr Vignon et ce d'autant que ce dernier, bien avant novembre 2013, a toujours été un chef de projet compétent et disponible sur l'ensemble des dossiers Newrest Wagons-Lits.

Je préfère considérer à ce stade qu'il s'agit d'une maladresse, plus que d'une intimidation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses,



Olivier Sadran
Chief Executive Officer